SAINT-LÔ THÈRE
CFA

Accueil Bac pro
par apprentissage

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION
NORMANDIE

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
RÉVÈLE TON TALENT

le cnam

LE CFA (CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS)

235 apprentis

- 1 cycle Bac Professionnel Laboratoire (LCQ)
- 1 cycle Bac Professionnel Agricole (CGEA)
- 1 Certificat de Spécialisation, Production, Transformation et Commercialisation de produits fermiers
- 4 cycles BTSA agricoles et agroalimentaires (ME, ACS'AGRI, ACS'AGRI Connexe en 1 an et BIOQUALIM)
- 3 cycles Licences Professionnelles Agricoles et Agroalimentaires et Conseil Agricole (PL, QSA, PA)

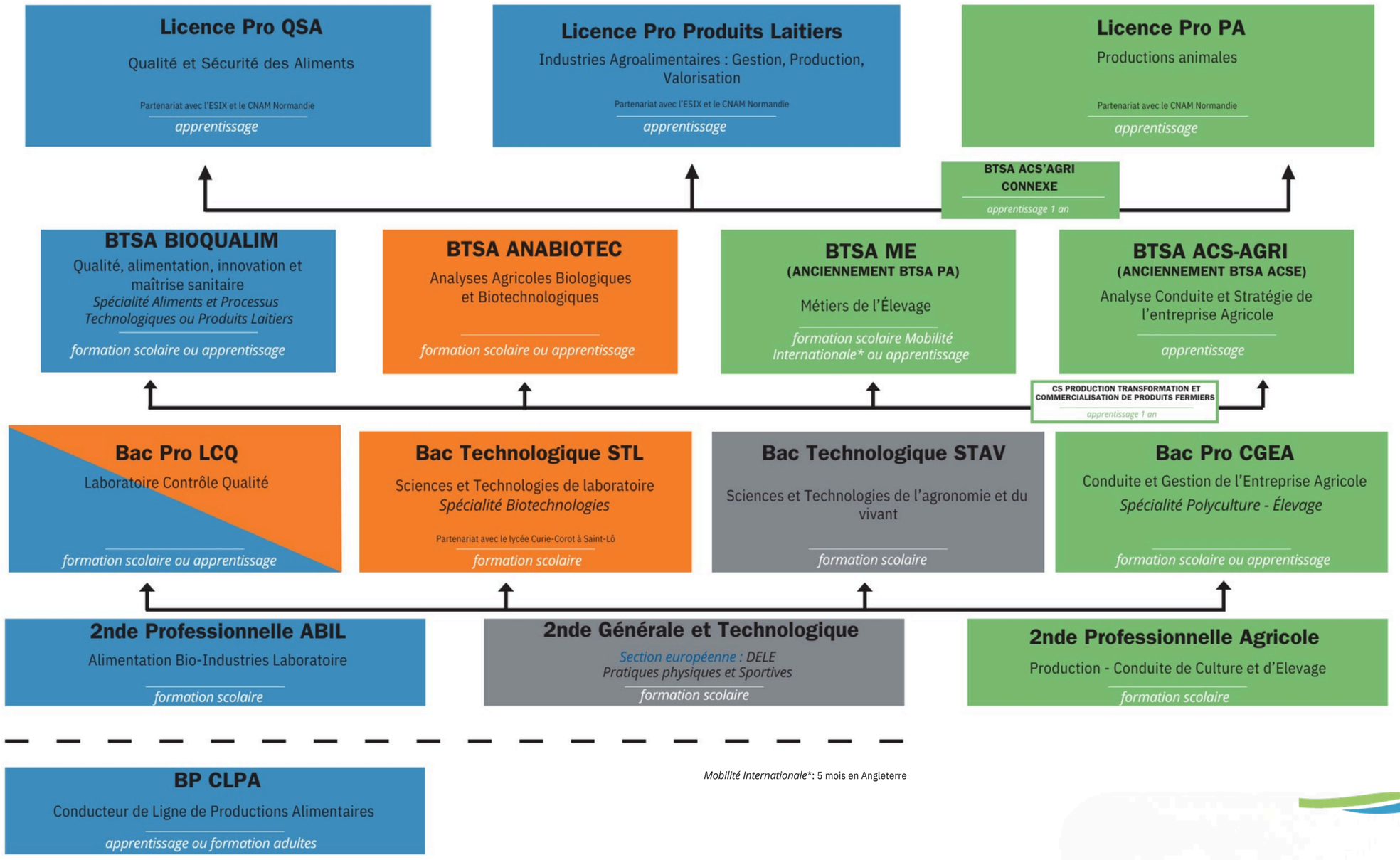


Taux de réussite aux examens en 2026 : **80%**

Taux d'insertion en 2024 : **78%**

Les formations sont financées par les OPCO (Opérateurs de compétences)

FORMATIONS LYCÉE - CFA



*Mobilité Internationale**: 5 mois en Angleterre

VOTRE FORMATION

SAINT-LÔ THÈRE CFA

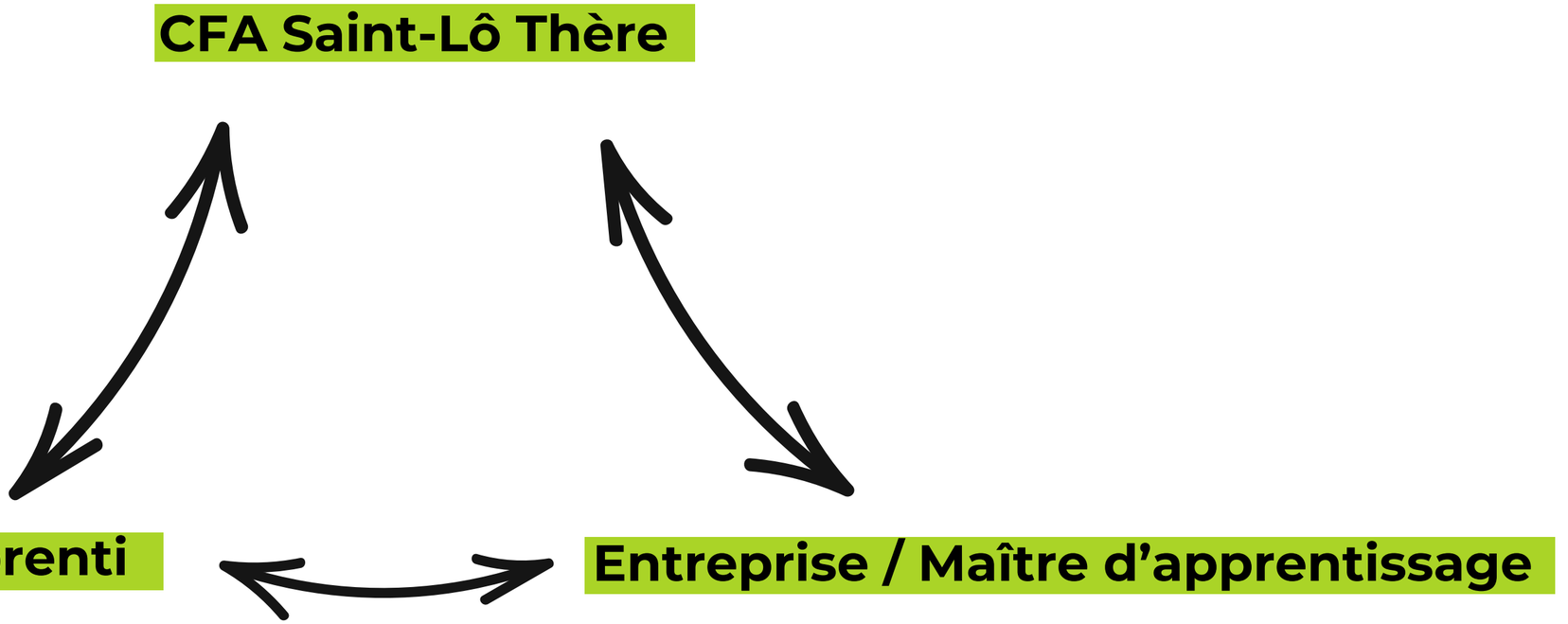
- *Déroulement de la formation (organisation)*
- *Modalités d'évaluation*
- *Principes de la pédagogie mise en oeuvre*

NB : Support de présentation transmis aux représentants légaux des bénéficiaires mineures, à défaut de leur présence

LE CONTRAT D’APPRENTISSAGE

SAINT-LÔ THÈRE
CFA

Contrat tripartite



LE CONTRAT D’APPRENTISSAGE

Le contrat d’apprentissage, qu’est-ce que c’est ?



Contrat de travail

→ Code du travail
→ Convention collective
→ Couverture sociale

L’apprenti

→ Avoir entre 16 et **29 ans** (pas de limite d'âge si reconnaissance RQTH)
→ **Statut salarié**. Préparation à une f**ormation diplômante payée par l’État**

Durée

→ CDD correspondant à la durée de la formation (avec période d’essai de 45 jours)
→ Contrat 35 heures/semaine

Rythme

Alternance entre le CFA et l’entreprise (voir calendrier alternance).

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

La rémunération de l'apprenti

% du SMIC (en fonction de l'âge et de l'année) :

→ Exonération des charges sociales : le brut = le net
Sauf salaires >78% du SMIC (26 ans et plus)

Certaines entreprises peuvent proposer des dispositions plus favorables.

→ Congés payés (5 semaines/an sur les périodes en entreprise)

→ Mutuelle obligatoire
+ examen médical dans les 2 mois suivant l'embauche (voire avant embauche si mineur)

→ Ancienneté prise en compte si autre contrat signé avec l'entreprise suite à l'apprentissage

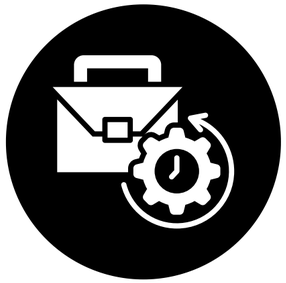
Tableau - Rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti

Situation	16 à 17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
1re année	27% du Smic, soit **486,49 €**	43% du Smic, soit **774,77 €**	Salaire le + élevé entre 53% du Smic, soit **954,95 €** et 53% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du Smic Salaire le + élevé entre le Smic(**1 801,80 €**) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.
2e année	39% du Smic, soit **702,70 €**	51% du Smic, soit **918,92 €**	Salaire le + élevé entre 61% du Smic, soit **1 099,10 €** et 61% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du Smic Salaire le + élevé entre le Smic(**1 801,80 €**) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.
3e année	55% du Smic, soit **990,99 €**	67% du Smic, soit **1 207,21 €**	Salaire le + élevé entre 78% du Smic, soit**1 405,40 €** et 78% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du Smic Salaire le + élevé entre le Smic(**1 801,80 €**) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.

Service public

LE CONTRAT D’APPRENTISSAGE

Quelles sont les obligations de l’apprenti ?



- **Effectuer** les tâches confiées par l'entreprise

- **Respecter** le règlement intérieur de l’entreprise et du CFA
  qui précisent par exemple : discipline, horaires, heure de la pause déjeuner, règles d’hygiène et de sécurité…

- **Suivre obligatoirement** les enseignements du CFA

- **Justifier ses absences** telles qu’elles sont définies par le code du travail (arrêt de travail)

En cas d’évènement familial, des congés sont prévus par la loi ou la convention collective.
Les autres absences sont généralement considérées comme injustifiées.

LE RÔLE DU CFA

Formation théorique et préparation aux épreuves du diplôme

Lien pédagogique entre activités en entreprise et référentiel de formation

- Choix pédagogiques (ex : formation modulaire)
- Pédagogie de l'alternance (ex : fiches navettes)

Suivis en entreprise

- 1 enseignant - tuteur par jeune (référent, suivi entreprise, aide au rapport de stage...)

Communication avec l'entreprise

- Retour état de présence de l'apprenti au CFA
- Envoi des bulletins de notes suite au conseils semestriels
- Informations données en temps réel sur le portail Net-yparéo : emplois du temps, contenus de cours, absences, notes... (voir codes accès envoyés par mail)

LE RÔLE DU MAÎTRE D’APPRENTISSAGE

Qualifications des maîtres d’apprentissage

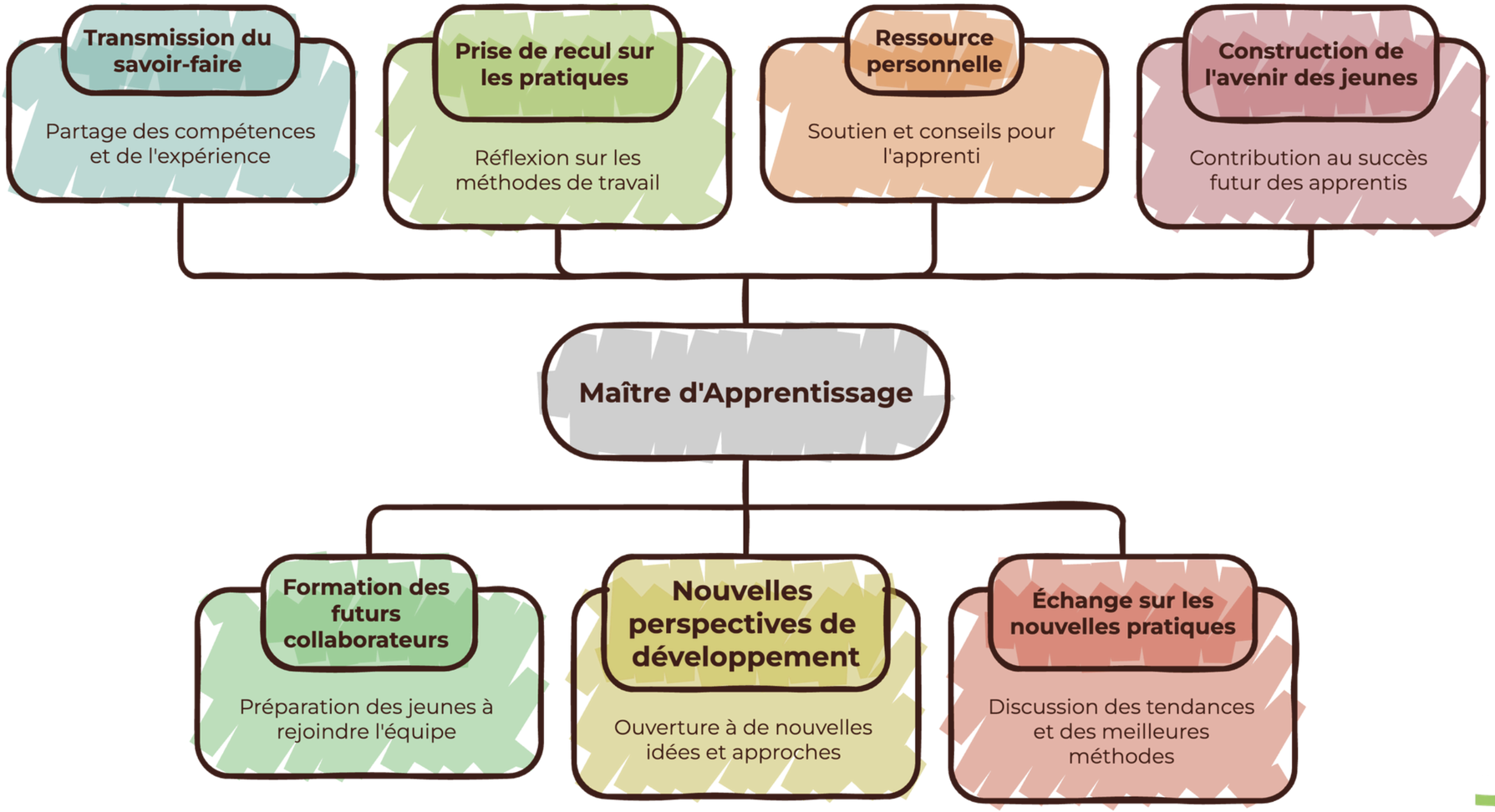
Être titulaire d'un diplôme d'un niveau équivalent à celui préparé par l'apprenti.e + 1 année d'exercice

OU

Justifier de 2 années d'exercice dans un poste en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti.e

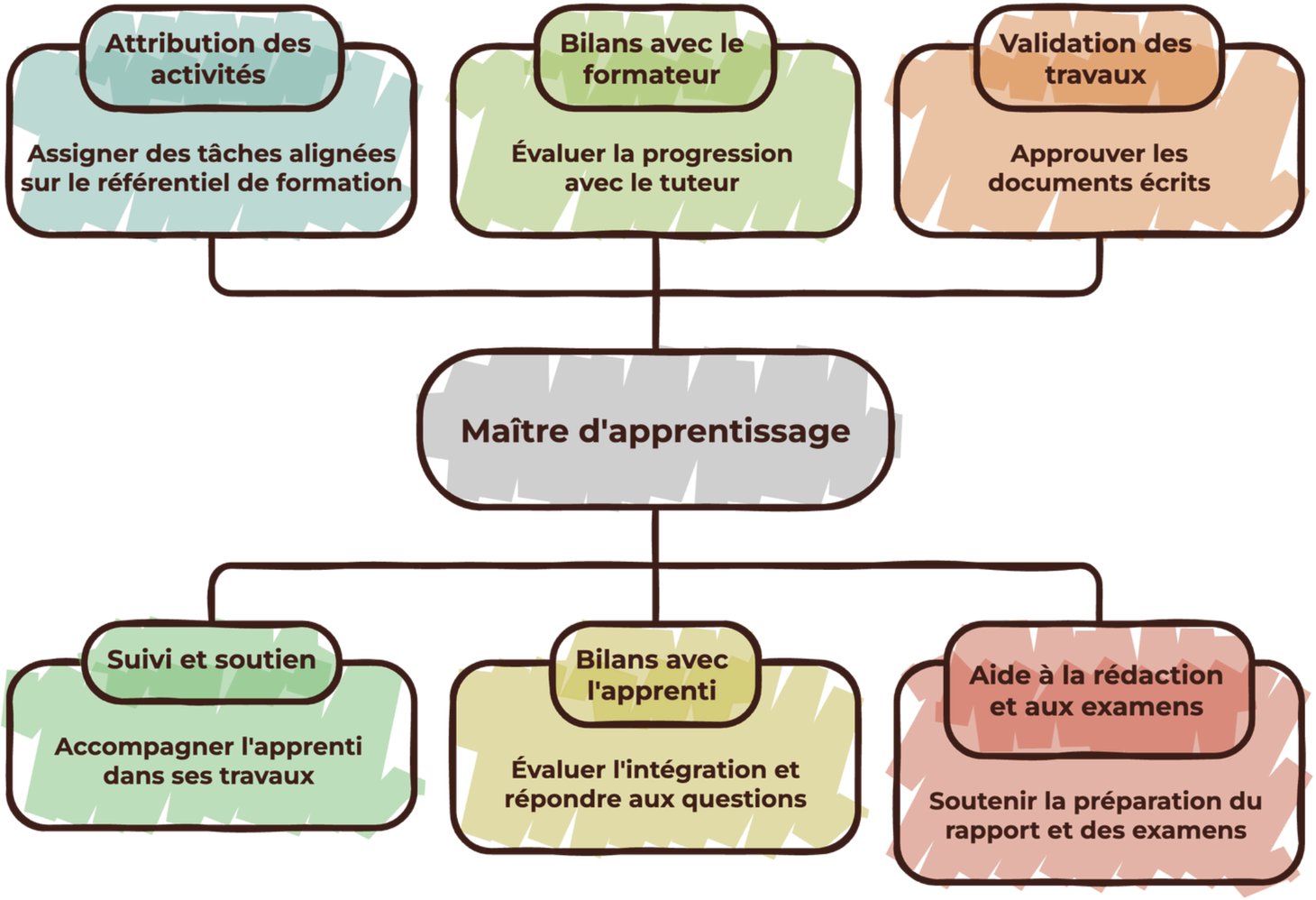
LE RÔLE DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Être un maître d'apprentissage, c'est quoi ?



LE RÔLE DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Quels sont les engagements du maître d'apprentissage ?

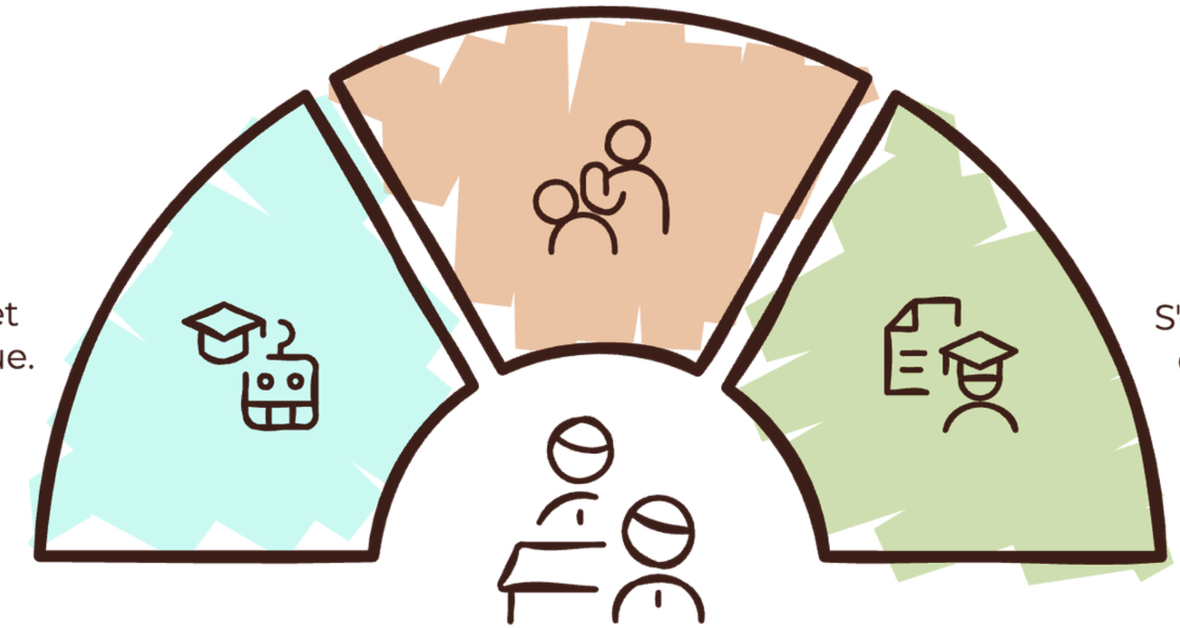


LE RÔLE DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Quels sont les engagements du maître d'apprentissage ?

Rôle pédagogique

Accompagner et motiver les apprentis, et gérer les sanctions.



Rôle de formation

Viser l'obtention du diplôme et transmettre un savoir technique.

Rôle dans le rapport

S'impliquer dans le rapport de fin d'étude, du sujet à la relecture.

Plus d'infos sur le site de l'OCAPIAT : https://www.ocapiat.fr/capalt/devenir-tuteur-maitre-dapprentissage/

LE RÔLE DU MAÎTRE D’APPRENTISSAGE

Sensibilisation à l’égalité et à la prévention des discriminations

Rôle crucial en tant que maître d’apprentissage

Égalité entre les femmes et les hommes

- Importance de l’égalité des genres
- Engagement en faveur de l’égalité

Égalité des chances

- Accès équitable aux opportunités de carrière

Prévention du harcèlement au travail

- Différentes formes d’harcèlement
- Prévention et signalement
- Création d’un environnement de travail sûr



DÉLÉGUÉS ET REPRÉSENTATION

Représentation des apprentis aux instances

Instance	Conseil de classe	Conseil de perfectionnement du CFA	Conseil d'atelier technologique	Conseil d'exploitation	Conseil d'administration de l'établissement
Nombre de représentants	2 délégués / 2 suppléants	2 titulaires / 2 suppléants	1 titulaire / 1 suppléant	1 titulaire / 1 suppléant	2 représentants élus des étudiants

Procédure des élections

Élection des délégués de classe

Organisée par l'enseignant coordinateur pendant la 1ère ou 2ème alternance en vie de classe avec un procès verbal établi.



Élection des représentants aux instances

Organisée par la vie scolaire courant octobre de l'année scolaire, auprès de qui tout apprenti élu délégué peut se présenter.

SAINT-LÔ THÈRE

CFA